

Annexe 1

 <p>RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE</p>	 <p>COMMUNE DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE</p>
---	---

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE **(PLAN / RÈGLEMENT D'URBANISME)**

Le règlement d'urbanisme suivant est soumis à enquête publique :

Règlement Régional d'Urbanisme (RRU)

L'enquête se déroule :

À partir du 12 décembre 2022 et jusqu'au 20 janvier 2023 inclus

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne :

<https://urban.brussels/fr/news/rru-enquete-publique>

Le dossier est également consultable à l'administration communale :

- à l'adresse suivante : service urbanisme - avenue du Roi Albert, 33 1082 Bruxelles
- du lundi au vendredi : entre 9 heures et 12 heures
- le jeudi entre 19h00 et 20h00, sur rendez-vous

Des renseignements ou explications techniques peuvent être également obtenus :

- à l'adresse suivante : service urbanisme - avenue du Roi Albert, 33 1082 Bruxelles
- le mardi : entre 9 heures et 12 heures
- le jeudi entre 19h00 et 20h00, sur rendez-vous
- ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/563.59.25 (Mme Nadia Mebarka)

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus, soit :

- Par écrit, à l'attention de : Urban – Direction des Affaires juridiques – Département Conseil et Recours
 - o à l'adresse mail : rru-gsv@urban.brussels
 - o à l'adresse postale : Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles
- Oralement, auprès de votre administration communale, qui se chargera de les retranscrire et d'en délivrer gratuitement une copie au déclarant

Fait à Berchem

le 6 décembre 2022

Par le Collège,

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Philippe ROSSIGNOL

Christian LAMOULINE